

Programmation des modules de formation

Pour faciliter la participation des bénévoles aux formations, le programme se déroulera dans des lieux proches des MJC concernées.

En fonction des différentes périodes de formation, un calendrier sera établi et communiqué dans chaque MJC.

L'encadrement des trois modules

Les formations sont assurées par des universitaires (et/ou des consultants) spécialistes des questions relatives aux thématiques. Des cadres de la fédération régionale interviennent également en fonction des contenus traités. La coordination pédagogique est assurée par le responsable de formation de la FRMJC Midi-Pyrénées.

Les lieux et la durée de la formation

- Dans des locaux de MJC et à l'intérieur de territoires identifiés
- Trois modules de formation pour chaque territoire avec une programmation sur deux années (2010 – 2011)
- Deux demi-journées pour chaque module de formation
- Essentiellement sur les soirées ou les samedis matin

POUR PLUS D'INFORMATIONS



consultez notre site internet
www.mjcmipy.com
à la rubrique « Nos formations »

Contactez Emmanuel FOURIAUD,
responsable de formation
au 05 62 26 38 37

Plan régional de formation des acteurs bénévoles
du réseau des MJC de Midi-Pyrénées

Formation des bénévoles

2010 / 2011

Vie démocratique et citoyenneté

Jeunesses et territoires

Culture et éducation populaire



Avec le soutien financier du Conseil du Développement de la Vie Associative
(CDVA)

Plan régional de formation des acteurs bénévoles du réseau des MJC de Midi-Pyrénées

Trois modules thématiques sont proposés au sein de différents territoires permettant des regroupements de bénévoles impliqués dans diverses MJC.

Culture et éducation populaire

Objectif de formation : renforcer son engagement bénévole dans un projet culturel respectueux des valeurs et missions d'une association de l'éducation populaire

La culture est étroitement liée à une démarche d'éducation citoyenne, à la fois d'émancipation collective mais aussi individuelle. Par conséquent, c'est un domaine d'investissement essentiel pour les MJC. Les bénévoles doivent pouvoir y trouver leur place, donner leurs opinions et définir des orientations précises qui corroborent avec des valeurs de l'éducation populaire. Mais comment se positionner en tant que bénévole sur un sujet aussi vaste et aux représentations multiples ? S'agit-il de médiation culturelle, d'accompagnement des pratiques amateurs, de valorisation du patrimoine, des nouvelles technologies, d'actions collectives... ? Comment s'impliquer dans une dynamique de développement culturel territorial ? Comment mieux répondre aux besoins des populations en matière de pratiques culturelles ? Pour les bénévoles, les questionnements sont nombreux et les enjeux que l'on peut y entrevoir sont multiples.

Jeunesses et territoires

Objectif de formation : dans le cadre de ses responsabilités éducatives, intervenir avec plus de pertinence et de cohérence sur des questions liées à la jeunesse

Les MJC, dans le cadre de leurs missions éducatives, gèrent et animent des lieux d'accueil, de rencontres et d'informations en direction des jeunes. Pour les dirigeants associatifs, la mixité sociale et l'intégration des jeunes dans la vie locale deviennent un défi prioritaire à relever. Mais comment appréhender les « jeunesses » avec leurs multiples caractéristiques et en constante évolution ? Comment formaliser son positionnement d'élus associatifs dans le cadre de l'élaboration d'un projet éducatif ? Quel rôle et quelles places les dirigeants associatifs doivent-ils tenir dans un souci de cohérence éducative avec les animateurs professionnels et l'ensemble des acteurs sociaux concernés ? Quel cadre politique proposé aux animateurs « jeunesse » afin de développer des actions socio-éducatives respectueuses des valeurs de l'éducation populaire ?

Vie démocratique et citoyenneté

Objectif de formation : garantir un fonctionnement démocratique de l'association favorisant l'implication et l'engagement des bénévoles

Les valeurs qui sous-tendent les projets d'une association portent sur un autre registre que celui des entreprises. Cet élément distinctif exige, de la part des dirigeants associatifs, une veille constante aux respects des principes fondamentaux affirmés dans la loi du 1er juillet 1901. Les MJC sont très attentives à la qualité d'un fonctionnement démocratique, gage d'un développement du bénévolat et d'un apprentissage aux responsabilités. Mais quel cadre et quel fonctionnement proposer afin de permettre aux bénévoles de s'investir, mais aussi de s'épanouir, dans la réalisation collective d'un projet ? Comment gérer les différentes instances associatives susceptibles de générer une dynamique collective et de conforter une pratique démocratique ? Quel accueil et quel espace proposer à des personnes désireuses de s'engager bénévolement ?

La formation représente un levier essentiel pour l'épanouissement et la promotion sociale des individus. En cohérence avec nos valeurs fondatrices, elle est également un espace de découverte, de confrontation d'idées et d'émergence de projets individuels et collectifs. La réactualisation constante de nos actions de formation correspond à notre exigence de répondre aux besoins et aux attentes des acteurs de notre réseau souhaitant « mieux comprendre pour agir » au sein d'une société en pleine mutation culturelle, économique et politique.

Le plan de formation s'adresse aux dirigeants associatifs mais aussi aux personnes désireuses de s'impliquer plus activement dans le fonctionnement de la MJC. En effet, il est important que les bénévoles puissent mieux appréhender leurs responsabilités et se positionner avec plus de cohérence notamment dans le cadre d'un projet d'éducation populaire.

Un repérage plus précis des besoins de formation nous a conduit à l'élaboration de trois modules thématiques. L'objectif principal est de conforter et d'optimiser la pratique d'une citoyenneté en phase avec les valeurs et les missions des MJC.

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Dans la cohérence du plan régional de formation, nous veillons à ce que l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences vienne interroger le sens des actions que les dirigeants associatifs entreprennent sur le terrain. Dans cette approche, des apports conceptuels s'articulent avec des apports concrets, en relation directe avec les réalités du rôle et des fonctions du bénévolat. Cela participe à la richesse des échanges en confrontant les expériences associatives et en mutualisant les connaissances de chacun.